



## Piscine de Saint-Etienne-Cantalès

Un comportement inacceptable d'une personne mise à disposition pour la collectivité a été constaté à la piscine au mois de juillet.

→ **Ce manque de respect** envers le service public, l'établissement et les usagers **ne peut être toléré.**

→ **Des mesures ont été prises** immédiatement.

Nous restons fermes sur nos principes : respect, exemplarité, engagement.

Merci à nos usagers pour leur compréhension et à nos agents investis pour leur sérieux au quotidien.

P. GIRAUD  
Maire de Saint-Etienne-Cantalès

